

COMMUNE DE VILLERS-BRULIN

☎ 09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le Vingt-quatre Septembre à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Louis LAMBERT, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Dix-huit Septembre, dont un a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mmes et Mrs LAMBERT, BOURDREZ, WACHEUX, FAUQUEMBERGUE, MOUTON Pascal, BOURGOUIN-BOUTIN, PLAYEZ, DESSE, CATALAN & CARPENTIER

Était absent : Mr MOUTON Jean-Yves qui a donné pouvoir à Mr WACHEUX

Secrétaire de séance : Mr BOURDREZ

ORDRE DU JOUR :

- 1) POINT SUR LES TRAVAUX A LANCER
- 2) QUESTIONS DIVERSES

1) POINT SUR LES TRAVAUX A LANCER :

Monsieur le Maire rappelle à ses Conseillers que des crédits prévisionnels ont été inscrits au budget primitif 2020 pour la 2^{ème} tranche des travaux de mise en enrobés des trottoirs du village ainsi que pour l'aménagement d'un tamponnement pour eaux pluviales, dans l'attente de connaître les subventions exactes que la Commune pourrait prétendre pour ce type de travaux.

Après renseignements auprès des services préfectoraux et départementaux, les travaux d'aménagement des trottoirs pourraient être subventionnés par le FARDA et la D.E.T.R sur un montant total H.T de 99 941,50 €.

Ce chantier concernant à la fois des travaux le long des voies communales et le long des routes départementales, une demande de subvention au titre des amendes de police pourrait également être déposée (pour les travaux sur les R.D uniquement).

Les travaux pour l'aménagement d'un tamponnement pourraient être, quant à eux, subventionnés à hauteur de 15 000,00 € au titre de l'aide à la voirie communale (AVC) sur un montant total H.T de 47 250,00 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider les travaux ci-dessus et mandate son Président pour déposer les demandes de subventions correspondantes.

2. QUESTIONS DIVERSES :

2.1 Devenir de l'Ecole de VILLERS-BRULIN : Question récurrente et qui se précise !

Monsieur le Maire fait part à ses Conseillers de son inquiétude quant au devenir de l'école de VILLERS-BRULIN.

En effet, celle-ci sera sans doute encore maintenue pour l'année scolaire 2021-2022 mais il faudra ensuite réfléchir à une solution : intégrer l'école d'un village voisin ou créer une classe à plusieurs niveaux au sein de notre R.P.I...)

2.2 Recensement de la population 2021 :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale que le prochain recensement de la population aura lieu en Janvier 2021 et qu'il est nécessaire de recruter un agent recenseur pour cette mission.

Contact sera pris auprès de Mme Béatrice MATHON qui avait assuré le précédent recensement pour savoir si elle souhaite à nouveau assurer cette fonction.

2.3 Ruelle située entre chez Mr DESSE et Mme GODART :

Mr DESSE prend la parole pour demander la remise en état et l'entretien de cette ruelle.

2.4 Bouches à incendie :

Suite au récent contrôle des bouches à incendie du village, des travaux de remise en état de certaines bouches s'avèrent nécessaires. Mr le Maire sollicitera des devis et demande le concours de Mr Thierry WACHEUX pour ce projet.

2.5 Comité des Fêtes :

Mr le Maire informe ses Conseillers que Mr HOGUET, président du Comité des Fêtes, lui a remis le chéquier de l'Association et l'inventaire du stock en mains propres.

Il l'a également informé de la transmission de sa démission de la Présidence à la Préfecture.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Suivent les signatures des Membres présents,